



## Communiqué confédéral de la CNT

Le 20 septembre 2017

### **CONTRE LES LOIS PATRONALES & LES ORDONNANCES MACRON CONVERGENCES DES LUTTES LE 21 SEPTEMBRE**



*Le 12 septembre dernier, était une première journée de mobilisation contre les ordonnances Macron. Près de 450 000 travailleur.euses ont battu le pavé pour défendre nos droits et nos intérêts de classe, réunissant l'ensemble des secteurs (du privé comme du public).*

Les travailleur.euses ont envoyé un signal fort, en montrant par tous les moyens (par la grève et dans les rues)

la volonté collective de faire échec à l'attaque libérale que nous subissons toutes et tous actuellement et à la casse sociale organisée.

**Les différents gouvernements successifs mènent une offensive frontale contre la classe populaire, visant à accorder plus de pouvoir au patronat et servant à enrichir encore plus la classe capitaliste.** Cela en rongant l'ensemble de nos acquis sociaux, en commençant par s'attaquer au code du travail. Fin du contrat de travail notamment le CDI, Les licenciements décidés unilatéralement par l'employeur sans qu'il est besoin de les motiver, L'augmentation de la CSG et donc la casse de la protection sociale à venir etc.

Dans la poursuite de la loi Travail 1 (El KHOMRI), les ordonnances Macron permettront de remettre en cause également le statut de la fonction publique en souhaitant l'aligner à terme sur le droit privé, avec notamment la volonté de **supprimer plus 120 000 postes de fonctionnaires**, la fin des 35h00.

Dans ces dernières déclarations, l'actuel premier ministre confirme son calendrier de destruction sociale : **Courant 2018, l'assurance chômage et les retraites seront « réformées ».**

Si le 12 septembre dernier une dynamique sociale s'est enclenchée, il est aujourd'hui nécessaire de l'amplifier et de créer un réel rapport de force à la base, si nous voulons faire reculer le gouvernement et le patronat. A nous de préparer une riposte sociale à hauteur des attaques et des enjeux. **Cela ne sera possible que dans un cadre**

**unitaire, avec l'ensemble des composantes syndicales s'inscrivant dans la lutte sociale.**

**LA CNT APPELLE À LA MOBILISATION GÉNÉRALE LE 21 SEPTEMBRE, TRAVAILLEUR.EUSES DU PUBLIC COMME DU PRIVE, CHOMEUR.EUSES, RETRAITE.ES.**

Nous resterons vigilant.es au danger de la dispersion et refuserons la stratégie des grèves perlées comme ce fut le cas lors des mobilisations contre la loi El Khomri.

**Pour la CNT, seule la généralisation sur le plan interprofessionnel d'une grève reconductible permettra la victoire des travailleur.se.s,**

Néanmoins, **la CNT soutiendra et s'inscrira à l'ensemble des initiatives des travailleur.euses qui dès le lendemain du 21 septembre œuvreront à la reconduction des grèves et à l'amplification du mouvement.**

Parmi celles-ci, le 25 septembre – entrée en grève des routier.e.s – le 26 septembre – journée de défense des hôpitaux psychiatriques - le 28 septembre – jour de mobilisation des retraité.e.s – le 10 octobre jour de grève dans la fonction publique – le 13 octobre – jour de mobilisation des travailleur.se.s de la métallurgie.



**LA CNT**